

## Procès-verbal

### Assemblée paroissiale de printemps

**Jeudi 18 mars 2021 - 20h15 à distance en lien Zoom**

#### Ordre du Jour (modifié)

- 1.- Introduction
- 2.- Approbation du P.V. de l'assemblée du 29 novembre 2020
- 3.- Gestion 2020 :       Rapport d'activités du Conseil paroissial  
                                  Rapport de la Commission de gestion  
                                  Approbation
- 4.- Comptes 2020 :       Présentation  
                                  Rapport de la Commission de gestion  
                                  Approbation
- 5.- Autorisation à accorder un droit de superficie de la parcelle de la Moraine 9 et 11
- 6.- Election d'un délégué laïc de la Paroisse SLV à l'Assemblée régionale
- 7a.- Information sur l'occupation des églises
- 7b.- Informations du Conseil paroissial
- 8.- Informations du Conseil régional et du Synode
- 9.- Divers et propositions individuelles

#### 1. Introduction

Le président, **Philippe André**, déclare la séance ouverte à 20h17 devant une audience de 28 personnes en lien virtuel pour la seconde fois à cause des conditions sanitaires à respecter. Il salue la présence des représentants des autorités communales de Vufflens (Maria Pia Dubey) et Tolochenaz (Andreas Sutter), de Ruth Lamercy, représentante du Conseil régional ainsi que la présence de nos ministres Nadine Huber, Sandro Restauri, Renaud Rindlisbacher et des conseillers de paroisse.

Sont excusés : les municipaux de Lully, St-Prex (Véronique Savioz) et de Vufflens (Pierre Siegwart) ainsi que Danielle Semenzato, Marianne et Jean Buttet, Marianne et Richard André.

Il rappelle l'art. 19 du règlement ecclésiastique et mentionne quelques principes constitutifs. Lecture est donnée de l'article 15 du règlement ecclésiastique.

Le message du président parle d'attente, de confiance et d'espérance. Tels trois filaments d'or enroulés, ils forment une chaîne solide. Le Psaume 27 :1 et 13-14 et Jean 14 :1 nous indiquent qu', « auprès du Seigneur, je me sens en sécurité ». Le simple fait de s'attendre à voir agir Dieu et de garder les yeux fixés sur Lui est une preuve de notre confiance en Lui. L'espérance est tournée vers l'avenir. Cependant, ses bienfaits sont pleinement effectifs dans le temps présent.

**Myriam Karlström** indique que les votes seront nominatifs et que le décompte des voix sera effectué par Lise-Claire Bonnefoy et elle-même. Rappel est donné de l'article 100 du règlement ecclésiastique.

## **2. Approbation du P.V. de l'Assemblée du 29 novembre 2020**

Le P.V. pouvait être consulté sur le site Internet et ne sera donc pas lu. Il est adopté par 13 oui et 1 abstention. Des remerciements sont adressés à la secrétaire pour le travail effectué.

## **3. Gestion 2020 Rapport d'activités du Conseil paroissial**

### **Rapport de la Commission de gestion**

#### **Approbation**

Le rapport transmis au préalable, ne sera pas lu.

**Myriam Karlström** remercie le Conseil paroissial pour cet excellent rapport, riche en détails et très précis.

**Marc Häfliger** rapporte que la Commission de gestion et des finances a pris connaissance des PV du Conseil de paroisse qui s'est réuni à 12 reprises et le Bureau 11 fois. Il remercie les membres pour leurs nombreux engagements et la bonne gestion. Toutefois un seul rapport a été établi par la commission pour les points 3 et 4.

La gestion 2020 est adoptée à l'unanimité.

## **4. Comptes 2020 Présentation**

### **Rapport de la Commission de gestion**

#### **Approbation**

**Jean-Philippe Perret**, trésorier de la paroisse, commente les comptes.

**Charges** : les charges pour immeubles propres s'élèvent à CHF 32'431 (-6'085) car il n'y a pas eu de plein de mazout pour la Moraine en 2020 contrairement à 2019. Les attributions aux provisions CHF 19'235 (-1'604) pour les travaux futurs de nos immeubles ont dépassé le taux de 10 % des loyers encaissés du Chauchy et 25 % de la Moraine. Les subventions diverses CHF 4'800 (-1'040) n'ont pas subi de changement quant à l'attribution de notre soutien aux différentes sociétés/paroisse. Les montants ont été comptabilisés différemment, ceci explique l'écart par rapport à l'année précédente. Terre Nouvelle CHF 18'000 (0). Information et proximité CHF 5'333 (+4'023) ainsi que Ports et affranchissement information CHF 1'859 (+535) les augmentations sont dues à l'envoi de deux tout-ménages pour atteindre un public de 6'000 personnes (contre 1400 personnes pour l'appel de fonds). Contributions régionales de CHF 71'000 conformément au budget.

**Produits** : Cultes ordinaires CHF 11'027 (-5'507) à cause de l'arrêt des cultes et la limitation des participants durant la COVID-19. Services funèbres CHF 5'861 (-2'120). Baisse également pour Engagements (dons, appel de fonds) CHF 19'287 (-4'074). Les revenus d'immeubles propres CHF 116'208 (+4'012) en hausse grâce à la location de chambres de la Moraine.

**Bénéfice** CHF 2'814.21

**Bilan** : augmentation de CHF 34'000 pour la liquidité des chèques postaux et banques. Pas de variations importantes pour les autres postes.

## **Rapport de la commission de gestion par le rapporteur Marc Häfliger**

Il est à relever que la situation sanitaire en 2020 a fortement impacté les activités et les manifestations de la Paroisse suscitant une diminution de revenus et de charges. Le compte de résultats montre des produits pour CHF 161'866.59 pour un total de charges de CHF 159'052.38 réalisant un bénéfice de CHF 2'814.21 alors que le budget prévoyait un profit de CHF 2'480.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes paroissiaux 2020 tels que présentés. L'Assemblée donne à l'unanimité décharge au trésorier pour la tenue des comptes 2020 et décharge au Conseil paroissial pour la gestion 2020.

Le Président remercie chaleureusement le trésorier pour le travail effectué tout au long de l'année.

## **5. Autorisation à accorder un droit de superficie de la parcelle de la Moraine 9 et 11**

**Daniel Wanner** nous rappelle que vu la vétusté des immeubles, l'engagement nécessaire pour le suivi d'un nouveau projet de construction mais aussi pour respecter le souhait de la donatrice et augmenter le rendement des revenus des locations actuelles de 45 %, le choix d'un droit de superficie a été retenu comme meilleure option. La paroisse a reçu 6 offres et en a gardé deux. Les démarches ont été communiquées à la Région.

À la suite des interventions de **Pierre-Alain Mercier**, **D. Wanner** précise que la parcelle mesure un peu moins de 1400 m<sup>2</sup>, que le rendement proposé de CHF 69'000 représente 5% du montant estimé à CHF 1'400'000. Préalablement il était question de construire une PPE mais le projet actuel prévoit que le détenteur du DDP garde l'immeuble nouvellement construit et mette les appartements en location. En cas de changement de propriétaire, la Paroisse aurait un droit de préemption et la possibilité d'acquérir l'immeuble.

Après les interventions de **Myriam Karlström** et d'**Andreas Sutter** quant à la formulation du texte final et l'approbation de la commission de gestion pour cette version, voici le texte retenu :

L'Assemblée de Paroisse autorise le Conseil de paroisse à :

1. Négocier et signer devant notaire un droit de superficie de 99 ans, aux conditions usuelles, prioritairement avec Realberg Sàrl, subsidiairement avec Brodard & Billiaert SA.
2. Faciliter le relogement de l'actuelle locataire de Moraine 11 et lui procurer une assistance financière selon les conditions mentionnées dans le présent préavis.

Les points 1 et 2 sont acceptés par l'Assemblée de paroisse à l'unanimité. Le Président remercie le Conseil paroissial, la Commission de gestion et la Commission immobilière pour le travail effectué.

## **6. Election d'un délégué laïc de la Paroisse SLV à l'Assemblée régionale**

**Myriam Karlström** nous fait part de la récente démission de Marianne André, déléguée de notre paroisse à l'Assemblée régionale. Pour pouvoir nommer un nouveau délégué, ce point devait figurer à l'OJ. **Christine de la Harpe** a contacté Benoît Meystre de Yens, actuellement trop occupé pour accepter cette fonction. Pas d'autre candidat en lice à ce jour. Ce point sera remis à la prochaine Assemblée. Dans l'intervalle, notre délégation à l'Assemblée régionale sera incomplète. Les membres de

l'Assemblée sont invités à chercher et proposer une personne, en parallèle des démarches que le Conseil entreprendra à ce sujet.

## 7a. Information sur l'occupation des églises

**Elisabeth Uldry** Sur mandat du CP, la commission constituée du pasteur Restauri, Alain Rihs et elle-même, avait pour objectif de donner réponse aux demandes extérieures concernant l'occupation des églises. En 2020 elle a rencontré les représentants des communes afin de connaître leurs souhaits. Le Conseil synodal travaillant à la façon de donner réponse aux demandes extérieures pour tout le canton, la commission s'est concentrée sur l'occupation des églises par notre paroisse. Après réflexions, un rapport a été remis au Bureau du Conseil. Les points significatifs et listage de quelques propositions figurent en page 2 dudit rapport. Par sondage auprès des 270 paroissiens destinataires de la Lettre de Nouvelles, 54 personnes ont répondu au questionnaire. Après analyses, voici les propositions le plus souvent nommées :

1. **Un espace méditation, paroles et musique.** Cette option demande un travail d'organisation (choix des œuvres et artistes) et de coordination (prise de contact avec les musiciens). Un budget est à prévoir pour rémunérer les artistes. Privilégier le choix des orgues que les communes prennent soin d'entretenir mais également d'autres instruments. Les lieux retenus pourraient être Denens et Lully.

2. **Groupe de lectures spirituelles** Cette option est plus facile à mettre en place et demande peu de travail de préparation. Pour la qualité de l'échange et permettre une dynamique priante, privilégier la disposition des chaises ou bancs en demi-cercle (possibilité à Yens et à Vaux). La commission a fait le choix d'offrir des rencontres aux paroissiens en plus du culte dominical pour nourrir la foi et être une source de soutien et d'échanges. Cette option ne touche pas nécessairement un public plus large

La commission serait d'avis d'organiser ces rencontres plutôt dans les temples que dans les salles de paroisse. La diaconie a également été mise en avant. Toutefois elle n'est pas prise en compte dans cette réflexion précise puisque ne fait pas partie du mandat de ladite commission.

La commission propose de choisir une des deux options, les forces ministérielles tendant à diminuer dans les années à venir.

**Michel Kocher** demande si les livres choisis pouvaient porter sur des sujets d'actualité ou d'éthique afin de toucher un public plus large ? L'église est au milieu du village, un lieu de rencontres sans ôter la sacralité du lieu. L'impact n'est pas le même dans une salle de paroisse. En ayant une église, lieu de vie qui reste dans l'espace chrétien mais qui n'est pas que culturel, on empêcherait que ces bâtiments disparaissent (puisqu'on ne donne plus que des cultes et qu'on n'en fait plus !). M. Kocher serait d'accord de réfléchir et travailler à un autre imaginaire. **Myriam Karlström, Lise-Claire Bonnefoy, Christine De la Harpe** partagent les propos quant à l'élargissement des activités dans nos temples et regrettent que les services funèbres ne se déroulent plus à l'église. L'entretien des temples, à la charge des communes, est important et on se doit d'organiser des manifestations pour que ces lieux restent vivants. **Olivier Baudet** pense que l'on devrait offrir quelque chose que l'on ne trouve pas ailleurs. Soigner ce que l'on veut dire et apporter. **Michel Kocher** ajoute que ce que nous pouvons apporter est forcément limité. Si les gens se sentent libres de venir dans les lieux ecclésiaux en apportant quelque chose d'eux-mêmes, on peut accueillir et porter. L'église qui appartient à tous, leur appartient aussi, qu'ils soient pratiquants ou pas. Ainsi l'apport ne va pas uniquement dans le sens que les organisateurs apportent quelque chose à des participants. Mais c'est un échange qui s'installe.

Les personnes intéressées à participer aux réflexions sont les bienvenues.

## 7b. Information du Conseil paroissial

**Pauline Stenger** et **Daniel Wanner**. Les points donnés dans le rapport ne seront pas à nouveau mentionnés. Voici des informations actuelles.

Renaud Rindlisbacher est libéré des permanences pour les services funèbres. Nadine Huber et Sandro Restauri assurent ces services qui ont lieu à St-Prex.

Reconnaissance à l'Etat d'avoir autorisé que les églises soient ouvertes depuis le début de l'année. Merci aux paroissiens d'avoir respecté les consignes de sécurité. Ces normes sont toujours maintenues (distance, désinfection des mains, inscription au culte pour gérer l'affluence et la traçabilité).

Des messages audio et vidéo ainsi que des lettres de nouvelles ont été envoyés aux personnes qui ne pouvaient pas participer au culte.

Le culte de confirmation et de bénédiction des catéchumènes terminant leur catéchisme, usuellement lors du culte des Rameaux est reporté au 19 septembre à Yens.

Durant la Passion, les bons cumulus peuvent être récoltés lors des cultes ou remis aux ministres.

Organistes : suite au départ l'an passé de Karie Kruse, à l'arrivée de Teresa Trachsel et de Jean-Pierre Hartmann, les changements vont continuer puisqu'après 62 ans aux orgues, Michel Guignard a demandé à arrêter. Il a été remercié et fêté lors du culte à Vufflens dimanche dernier. Michel est d'accord d'intervenir si nécessaire et de jouer au culte de fin de catéchisme. Recherchons un nouvel organiste pour compléter l'équipe actuelle.

Reprise d'une personne référente par village pour les lecteurs lors des cultes. Le Conseil souhaite établir des binômes (lecteur et personne responsable de l'après-culte). Des bénévoles sont recherchés. Victor Corsten, qui a travaillé comme bénévole dans le cadre de ses études, nous a rendu de nombreux services comme personne en charge de la sécurité liée aux mesures COVID.

Formation d'adulte : Renaud Rindlisbacher poursuit les rencontres avec les écrivains « D'une page à l'Autre » qui se déroulent par zoom.

Repas « Et Pourquoi Pas » sont momentanément suspendus. Une reprise d'activités a eu lieu en septembre pour être à nouveau suspendue en novembre lorsque les réunions ne devaient pas dépasser 5 personnes. Les repas se dérouleront lorsque 8-9 personnes pourront à nouveau se réunir.

Les marches méditatives sont à nouveau d'actualité. Contactez Elisabeth Uldry pour y participer.

Groupe visiteurs : les visites étant aussi suspendues, les ministres et visiteuses ont fait un grand travail pour contacter les personnes seules, malades ou dans l'impossibilité de se rendre aux cultes.

Deux publications « Tout-ménage » ont été envoyées en 2020. Le prochain envoi est prévu pour juin.

Nous espérons que les manifestations et rencontres reportées l'an dernier pourront être célébrées en 2021. La fête des bénévoles est prévue pour le 3 juin, la fête paroissiale le 3 octobre.

La retraite du Conseil de paroisse, aussi annulée en 2020, devrait avoir lieu le 19 juin prochain.

« Saint-Valentin autrement » a pu avoir lieu grâce à la créativité des trois couples organisateurs. Les huit couples inscrits ont pu aller chercher leur repas au restaurant de l'Union à St-Prex où une surprise les attendait et ont pu suivre une vidéo préparée pour l'occasion.

Le festival de soupes à l'emporter a connu un tel succès qu'il n'est resté aucune soupe pour les organisateurs. Bénéfice de CHF 800.-. Remerciements aux organisateurs.

Le camp régional Touzâges est en préparation et planifié pour l'automne.

Finances : Jean-Philippe Perret et la Commission de gestion sont chaleureusement remerciés pour leur engagement et pour les tâches accomplies durant 2020. Remerciements aussi à la Commission immobilière qui, depuis plusieurs années, cherche la meilleure option pour rentabiliser la parcelle de la Moraine. Merci pour la proposition soumise à l'Assemblée ce jour.

Pour le dossier dotations, il semblerait que notre région aura 2,5 postes ministériels en moins. La pandémie a apporté des nouveautés telles que les capsules de l'Avent réalisées par les ministres de la Région. L'oratorio de Noël étant annulé, un culte pré-enregistré par la Région a été diffusé dans les paroisses par vidéo. Merci à la Région pour ces idées originales.

Le souhait de relancer les discussions avec les municipalités au sujet de l'occupation des temples, la rémunération des organistes et favoriser les relations avec nos autorités, se fera dès que les élus de la nouvelle législature seront installés.

Fêtes de Pâques :

**1<sup>er</sup> avril** – 19 h à Villars avec sainte cène, **2 avril** – 10h Lussy avec sainte cène et 15h à Tolochenaz avec la lecture d'extraits de la passion selon saint Jean et musique de J.S.Bach. **3 avril** à 17h et 19h, célébration-spectacle à Morges. Le pasteur Christian Vez reprend un texte d'Henri Guillemin « Reste avec nous ». Il sera accompagné de deux musiciennes. L'histoire parle de l'ami du « bon larron » crucifié aux côtés du Christ qui raconte sa vision des événements. Célébration de la Sainte-Cène à l'issue du spectacle. **4 avril** à 10h à St-Prex, dimanche de Pâques avec cène et musiciens.

## **8.- Informations du Conseil régional et du Synode**

**Mme Lambercy** Le Conseil régional de Morges-Aubonne donne son accord pour le projet et les négociations du droit de superficie de la Moraine. Voici les prochains défis à affronter, tout en veillant à respecter l'identité des paroisses, l'équité des postes au sein de la Région, le renouvellement des activités, le respect des axes principaux mis en exergue par le Conseil synodal entre la société civile et la justice climatique (transition écologique) :

Forces ministérielles : 2,3 plein temps vont disparaître. Comment répartir cette répartition auprès des paroisses pour ne léser personne et ne pas épuiser inutilement le corps ministériel.

Remplacement de François Paccaud, acteur central de la Région : ses multiples casquettes seront probablement réparties entre différentes personnes.

Continuer à proposer des offres intéressantes pour la formation d'adultes. Claire Hurni, à la retraite, désire cesser l'offre de lectio Divina qui courait de novembre à mai. Avoir la créativité suffisante pour suggérer des offres touchant un autre public, ce qui a été le cas ces deux dernières années avec des conférences autour du cycle écologique et la transition vers un nouveau monde.

Répondre aux demandes du Conseil synodal qui aimerait multiplier les efforts pour atteindre de nouvelles personnes, non pas pour se convaincre de notre utilité mais pour amener Dieu et l'Évangile dans le cœur des gens et satisfaire leurs besoins spirituels.

**Nadine Huber** une séance extraordinaire du Synode est prévue en mars pour mettre en œuvre le projet de la future dotation ministérielle.

## 9.- Divers et propositions individuelles

**Madeleine Ott** remercie les ministres et conseillers de paroisse d'avoir beaucoup changé leurs modes de fonctionnement durant la pandémie et d'avoir su s'adapter pour transmettre l'Évangile aux personnes confinées. Les messages de Sandro Restauri, lettres de nouvelles et Gardons le lien représentent un énorme travail.

**Elisabeth Uldry** responsable de la diaconie, souhaite remercier Madeleine Ott pour tout le travail qu'elle fait. Les visites ont été remplacées par des appels téléphoniques, des transports pour se rendre chez le médecin ou pour livrer des médicaments. Recherchons de nouvelles personnes pour ce groupe visiteurs car actuellement, seules Madeleine et Elisabeth sont actives et sont grandement sollicitées.

Bien que cette assemblée par zoom se soit bien déroulée, le Président espère que la prochaine assemblée d'automne pourra se tenir en présentiel, que les gens pourront se tendre la main et non le coude pour se saluer et qu'un apéritif convivial pourra clôturer la soirée. La séance se termine à 22h11.

Le président :

Philippe Suter

La secrétaire :

Marie-Françoise Häfliger

Annexe : préavis

**Assemblée de paroisse du jeudi 18 mars 2021**

**En lien zoom**

**Préavis**


L'Assemblée de Paroisse autorise le Conseil de paroisse à :

1. Négocier et signer devant notaire un droit de superficie de 99 ans, aux conditions usuelles, prioritairement avec Realberg Sàrl, subsidiairement avec Brodard & Billiaert SA.
2. Faciliter le relogement de l'actuelle locataire de Moraine 11 et lui procurer une assistance financière selon les conditions mentionnées dans le présent préavis.

Le président :

  
Philippe Audre

La secrétaire :

  
Marie France Häfliger